



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment
d'Infanterie BP 369 - 89006
AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : plantelme@yonne.fff.fr

PV 89 SP20

PV de la Commission Sportive du 16 novembre 2022

Président : M. TRINQUESSE Jean-Louis

Présents : MM. Guyot Christophe – Romojaro Mickaël – Schminke Didier

Début de la réunion : 18h15

Réserve

Match 25174992 du 01.11.22 Champlost 1 – Coulanges La Vineuse 1 Coupe Yonne seniors

La commission prend note de la décision du bureau du Comité de Direction concernant la réserve technique.

Match arrêté

Match 25138939 du 12.11.22 Sens FP/Font.Gail. – Mt St Sulpice/Brienon U18 D2 gr A

Match arrêté à la 75^{ème} minute.

La commission transmet le dossier à la commission de discipline.

Match non joué

Match 25285027 du 08.10.22 Charmoy 1 – Sens FC 3 U13 D3 gr B

La commission,

- attendu que l'équipe de Sens FC 1 était incomplète au coup d'envoi,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe de Sens FC 3 au bénéfice de l'équipe de Charmoy 1,
- score : Charmoy 1 = 3 buts, 3 pts / Sens FC 1 = 0 but, 0 pt.

Forfaits

Match 25387544 du 12.11.22 Courson 1 – Champlost 1 Coupe Yonne seniors

Courriel du club de Courson en date du 10 novembre 2022 déclarant forfait pour cette rencontre.

La commission

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Courson 1 au bénéfice de l'équipe de Champlost 1,
- score : Courson 1 = 0 but – Champlost 1 = 3 buts,
- dit l'équipe de Champlost 1 qualifiée pour le prochain tour de coupe Yonne Seniors
- en application du règlement des coupes : « Les équipes qui feraient forfait en coupe de l'Yonne ne seront pas qualifiées en coupe Prével ».

- par conséquent l'équipe de Courson 1 est éliminée en coupes seniors,
- amende 45 € au club de Courson (amende 6.10 forfait déclaré seniors).

Match 25387463 du 12.11.22 E.C.N. 1 – Champigny 1 Coupe Yonne seniors

Courriel du club de Champigny en date du 13 novembre 2022 déclarant forfait pour cette rencontre.

La commission

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Champigny 1 au bénéfice de l'équipe d'E.C.N. 1,
- score : E.C.N. 1 = 3 buts - Champigny 1 = 0 but,
- dit l'équipe d'E.C.N. 1 qualifiée pour le prochain tour de coupe Yonne Seniors
- en application du règlement des coupes : « Les équipes qui feraient forfait en coupe de l'Yonne ne seront pas qualifiées en coupe Prével ».
- par conséquent l'équipe de Champigny 1 est éliminée en coupes seniors,
- amende 45 € au club de Champigny (amende 6.10 forfait déclaré seniors).

Match 25387459 du 13.11.22 St Fargeau 1 - Vinneuf Courlon 1 Coupe Yonne seniors

Courriel du club de Vinneuf Courlon en date du 13 novembre 2022 déclarant forfait pour cette rencontre.

La commission

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Vinneuf Courlon 1 au bénéfice de l'équipe de St Fargeau 1,
- score : St Fargeau 1 = 3 buts - Vinneuf Courlon 1 = 0 but,
- dit l'équipe de St Fargeau 1 qualifiée pour le prochain tour de coupe Yonne Seniors
- en application du règlement des coupes : « Les équipes qui feraient forfait en coupe de l'Yonne ne seront pas qualifiées en coupe Prével ».
- par conséquent l'équipe de Vinneuf Courlon 1 est éliminée en coupes seniors,
- amende 45 € au club de Vinneuf Courlon (amende 6.10 forfait déclaré seniors).

Match 25139399 du 12.11.22 Serein AS/Varennes 2 – Champs Sur Yonne 2 U18 D 2 gr C

Courriel du club de Champs Sur Yonne en date du 10 novembre 2022.

La commission,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Champs Sur Yonne 2 au bénéfice de l'équipe de Serein AS/Varennes 1,
- score : Serein AS/Varennes 2 = 3 buts, 3 pts – Champs Sur Yonne 2 = 0 but, - 1 pt,
- amende 30 € au club de Champs Sur Yonne (amende 6.11 forfait déclaré jeunes).

Coupe Nationale Futsal

Courriel du club de Charbuy en date du 16 novembre 2022 déclarant forfait.

La commission prend note du forfait de l'équipe Futsal Charbuy 1 pour le tour de la Coupe Nationale futsal du 17 novembre 2022.

Amende 45 € au club de Charbuy (amende 6.10 forfait déclaré seniors).

Match 25285032 du 12.11.22 Charmoy 1 – Gron Véron 1 U13 D3 gr B

Courriel du club de Gron Véron en date du 10 novembre 2022.

La commission,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Gron Véron au bénéfice de l'équipe de Charmoy 1,
- score : Charmoy 1 = 3 buts, 3 pts – Gron Véron 1 = 0 but, - 1 pt,
- amende 30 € au club de Gron Véron (amende 6.11 forfait déclaré jeunes).

Match 25285090 du 08.10.22 Coulanges La Vineuse 1 – E.C.N./Avallon FCO U13 D3 gr D

La commission, vu les pièces au dossier,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Coulanges La Vineuse au bénéfice de l'équipe d'E.C.N./Avallon FCO 1,
- score : Coulanges La Vineuse 1 = 0 but, - 1 pt – E.C.N./Avallon FCO 1 = 3 buts, 3 pts,
- amende 30 € au club de Coulanges La Vineuse (amende 6.11 forfait déclaré jeunes).

Match 25285097 du 12.11.22 Coulanges La Vineuse 1 – Auxerre Stade 3 U13 D3 gr D

Courriel du club de Coulanges La Vineuse en date du 12 novembre 2022.

La commission,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Coulanges La Vineuse 1 au bénéfice de l'équipe d'Auxerre Stade 3,
- score : Coulanges La Vineuse 1 = 0 but, - 1 pt / Auxerre Stade 3 = 3 buts,, 3 pts,
- amende 30 € au club de Coulanges La Vineuse (amende 6.11 forfait déclaré jeunes)

Calendrier général

La commission prend note des modifications apportées au calendrier général des championnats seniors – document validé par le bureau du CD en date du 12 novembre 2022 :

- la journée de championnat du 18 décembre 2022 est reportée au 5 février 2023

Changements dates, horaires, terrains

Match 24916334 du 20.11.22 Varennes 1 – Champs Sur Yonne 1 Départemental 1

Demande d'inversion de match du club de Varennes.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, inverse les rencontres :

- donne match aller à jouer le 20 novembre 2022 à 14 h 30 sur les installations de Champs Sur Yonne,
- donne match retour à jouer le 30 avril 2023 sur les installations de Varennes.

Match 24915306 du 27.11.22 Fleury La Vallée 1 – Aillant 1 Départemental 2 gr A

Demande d'inversion de match du club de Fleury La Vallée.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, inverse les rencontres :

- donne match aller à jouer le 27 novembre 2022 sur les installations d'Aillant,
- donne match retour à jouer le 7 mai 2023 sur les installations de Fleury La Vallée.

Match 24909870 du 11.12.22 Chablis 2 – Varennes 2 Départemental 2 gr A

La commission, attendu que l'équipe de Chablis 2 est qualifiée en Coupe Prével pour la date du 11 décembre 2022 (voir tirage ci-dessous),

- donne ce match à jouer le 19 février 2023 (sous réserve de la non qualification de l'équipe de Chablis 2).

Match 24909937 du 18.12.22 St Fargeau 1 – Monéteau 2 Départemental 2 gr B

La commission précise aux clubs que la journée du 18 décembre 2022 est reportée au 5 février 2023 (voir décision ci-dessus – calendrier général).

Match 24914630 du 20.11.22 Magny 2 – UF Tonnerrois 1 Départemental 2 gr B

Demande d'inversion de match du club de Magny.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, inverse les rencontres :

- donne match aller à jouer le 20 novembre 2022 à 14 h 30 sur les installations de Tonnerre,
- donne match retour à jouer le 30 avril 2023 sur les installations de Guillon.

Match 25031267 du 20.11.22 Chéu 1 – Aillant 2 Départemental 4 gr A

Courriel du club de Chéu : changement de terrain.

La commission, vu l'indisponibilité des installations de Chéu, donne ce match à jouer le 20 novembre 2022 à 14 h 30 sur les installations du Mt St Sulpice.

Match 25016571 du 20.11.22 St Sauveur 1 – Serein AS 2 Départemental 4 gr B

Demande de report de match du club de Serein AS.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 11 décembre 2022 (la date du 19 février 2023 est une journée de Coupe Prével – voir ci-dessous).

Match 25004424 du 19.11.22 Paron FC 1 – Gron Véron/Sens Jeunesse 1 U18 D1

Demande de changement d'horaire et de terrain du club de Paron.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 19 novembre 2022 à 12 h 30 sur les installations de Paron.

FMI

Match 25139171 du 12.11.22 Héry 1 – St Georges/Toucy 2 U18 D2 gr B

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- enregistre le résultat : Héry 1 = 3 – St Georges/Toucy 2 = 0.

Match 25142621 du 12.11.22 St Clément Onze 1 – Sens FC 1 U15 D1

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- enregistre le résultat : St Clément Onze 1 = 0 – Sens FC 1 = 6.

Match 25138540 du 12.11.22 St Clément/Pont 2 – Pont/St Clément 3 U15 D2 gr A

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- enregistre le résultat : St Clément/Pont 2 = 9 – Pont/St Clément 3 = 1.

Match 25138830 du 12.11.22 Champigny/St Sérotin 1 – Sens FC 2 U15 D2 gr A

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs et l'arbitre,
- enregistre le résultat : Champigny/St Sérotin 1 = 1 – Sens FC 2 = 6.

Match 25139275 du 12.11.22 Andryes/Courson 1 – Toucy/Diges. Pourrain 1 U15 D2 gr C

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- enregistre le résultat : Andryes/Courson 1 = 0 – Toucy/Diges. Pourrain 1 = 4.

Tirages Coupes Seniors

COUPE DE L'YONNE SENIORS

La commission procède au tirage des 1/8èmes de finale de la coupe de l'Yonne seniors.

Les matchs se dérouleront le 19 mars 2023 sur le terrain du club 1^{er} nommé :

- UF Tonnerrois 1 – Cerisiers 2
- Asquins Montillot 1 – Neuvy Sautour 1
- Champs Sur Yonne 1 – Appoigny 2
- Malay Le Gand 1 – Joigny 1
- St Fargeau 1 – Gron Véron 1
- Sens FC 3 – Aillant 1
- Champlost 1 – Gurgy 1
- Varennes 1 – E.C.N. 1

Dates des prochains tours

¼ de finale : le 9 avril 2023

½ finales : le 21 mai 2023

Finale : le 11 juin 2023

COUPE PREVEL SENIORS

La commission procède au tirage du tour de cadrage pour déterminer les 16èmes de finale.

38 équipes qualifiées, soit 6 matchs et 26 exempts.

Les matchs se dérouleront le 11 décembre 2022 sur le terrain du club 1^{er} nommé :

- Pont Sur Yonne 1 – Auxerre ASC 1
- Charmoy 1 – Vergigny St Florentin Portugais 1

- FC Florentinois 1 – Arcy Sur Cure 1
- St Sérotin 1 – Vermenton 1
- Tanlay 1 – Auxerre Stade 3
- Sens Franco Portugais 2 – Chablis 2

Exempts : Charny 1 – Cheny 1 – Chéu 1 – Coulanges La Vineuse 1 – FC Gatinais 1 – Fleury La Vallée 1 – Héry 1 – Magny 2 – Migennes 2 – Monéteau 1 – Mt St Sulpice 1 – Quarré St Germain 1 – Ravières 1 – St Bris Le Vineux – St Denis Les Sens 1 – St Georges 2 – St Julien Du Sault – St Sauveur 1 – Seignelay 1 – Sens Jeunesse 1 – SC Sénonais 1 – Serein AS 1 – Serein HV – Soucy Thorigny 1 – Toucy 2 – UF Villeneuve 1

Dates des prochains tours

16èmes de finale : le 19 février 2023

8èmes de finale : le 19 mars 2023

¼ de finale : le 9 avril 2023

½ finales : le 21 mai 2023

Finale : le 11 juin 2023

Rappel du règlement des coupes de séniors – article 4

« Dans la continuité des saisons 2020/2021 et 2021/2022, le Règlement des Coupes Seniors portant sur la durée des rencontres est reconduit par similitude avec le règlement de la Coupe de France.

La durée des rencontres sera déterminée de la manière suivante : « La durée du match est de quatre-vingt-dix minutes, divisée en deux périodes de quarante-cinq minutes.

Entre les deux périodes, une pause de quinze minutes est observée.

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match (hormis pour la finale)

du 1er tour jusqu'aux demi-finales incluses, les équipes se départageront par l'épreuve des tirs au but, dans les conditions fixées par les Lois du Jeu. »

Questions diverses

Match 25387456 du 13.11.22 Joigny 1 – Monéteau 1 coupe Yonne Seniors

La commission prend note du courriel du club de Joigny en date du 14 novembre 2022 signalant les blessures des joueurs non inscrites sur la FMI de leur équipe.

Absences d'arbitre

La commission transmet à la C.D.A. les absences des arbitres désignés pour les journées des 12 et 13 novembre 2022.

Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :



Journée du 19 novembre 2022

- U18 D2 gr C 25139401 UF Tonnerrois 1 – Auxerre ASC 2 : Mme Vié Florence

Journée du 20 novembre 2022

- D2 gr A 24915303 Sens Jeunesse 1 – Fleury La Vallée 1 : Mme Vié Florence
- D2 gr B 24909921 Monéteau 2 – Varennes 2 : Mr Barrault Norbert
- D3 gr A 24918298 Sens Franco Port 2 – Charmoy 1 : Mr Sciaud Eric

Fin de la réunion : 19h15

Le Président

Trinquesse Jean-Louis

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

